



**LOT B23**

Appartement 4 pièces - Niveau 2

entrée	4.04 m <sup>2</sup>
séjour / cuisine	33.97 m <sup>2</sup>
buanderie	1.84 m <sup>2</sup>
wc/toilette	1.66 m <sup>2</sup>
salle de bain	4.37 m <sup>2</sup>
dégagement	6.56 m <sup>2</sup>
entrée secondaire	5.63 m <sup>2</sup>
salle de bain / WC	6.52 m <sup>2</sup>
chambre 1	10.31 m <sup>2</sup>
chambre 2	11.65 m <sup>2</sup>
chambre 3	17.98 m <sup>2</sup>

**TOTAL SURFACES HABITABLES 104.52 m<sup>2</sup>**

terrasse 1	23.49 m <sup>2</sup>
terrasse 2	10.38 m <sup>2</sup>

**TOTAL SURFACES ANNEXES 33.87 m<sup>2</sup>**



PLAN DE PRECOMMERCIALISATION

- GC garde corps
- MC main courante
- SV séparatif vitré
- RP robinet puisage
- VRE volet roulant électrique

- GTL tableau électrique
- GT gaine technique
- FP faux plafond
- \*Adaptation aux PMR: cloison démontable

- Porte-fenêtre
- Fenêtre
- Porte-fenêtre coulissante

NOTA

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
- Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
- Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, convecteurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafonds et la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
- Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur le plan n'est pas fourni.



**DIDIER ROGEON**  
ARCHITECTE

24 Mai 2019

Indice